

## **Présentation du groupe pays Madagascar de Cités Unies France**

### **Le groupe pays Madagascar dans le pôle Afrique**

Madagascar est le dernier arrivé dans la famille des groupes pays composant le pôle Afrique de Cités Unies France. Traditionnellement, les collectivités territoriales françaises ont concentré leurs actions envers les pays d'Afrique de l'Ouest et parmi ceux-ci, le Burkina Faso, le Sénégal et le Mali comptabilisent chacun plus d'une centaine de partenariats de coopération décentralisée. Les groupes pays Afrique de Cités Unies France autre que Madagascar concernent ainsi le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Cités Unies France, réseau de collectivités territoriales engagées dans la coopération décentralisée, a entrepris depuis plus de quinze ans maintenant de structurer ses activités autour des **groupes pays**. Il s'agit d'espaces d'échanges, présidés par un élu, qui rassemblent l'ensemble des collectivités territoriales travaillant avec un pays donné. Libre aux membres qui les composent de définir l'activité qu'ils souhaitent assigner à ces groupes pays : simples échanges d'expériences, réflexions autour des politiques sectorielles, élaboration de documents de capitalisation, engagement dans des démarches concertées, organisations de missions collectives...l'éventail des possibilités est large.

### **Historique et acquis du groupe-pays Madagascar**

C'est en 2000, à l'occasion de la Commission mixte franco-malgache qu'une délégation d'élus français rédigeait avec des représentants de maires malgaches, une contribution des collectivités locales à la définition de la politique de coopération liant les deux Etats.

Ce premier pas n'aboutira cependant pas à la mise en place d'un groupe pays au sein de Cités Unies France malgré une première réunion en 2002.

Ce n'est qu'en 2005 dans la perspective des Assises de la coopération décentralisée à Madagascar que Jean-Louis Destans, président du Conseil général de l'Eure, acceptait la présidence du groupe-pays ; depuis lors, des réunions régulières rassemblent les collectivités françaises désireuses d'échanger entre elles autour de Madagascar.

Cités Unies France a activement participé aux travaux préparatifs et au déroulement des Assises de la coopération décentralisée en mai 2006 à Madagascar. Le groupe-pays a abordé différents thèmes de travail, en particulier l'appui institutionnel et la coopération dans le domaine de l'eau.

Un répertoire 2006 des partenariats de coopération décentralisée franco-malgaches a été réalisé, répertoire actualisé en septembre 2007. Un Dossier-pays Madagascar est en cours de finalisation. L'Ambassade de France à Antananarivo a été d'un appui régulier et précieux pour l'organisation de réunions de qualité. L'appui des pouvoirs publics français est particulièrement apprécié pour leur mobilisation de personnes ressources, permettant ainsi une mise en réseau accrue entre différents acteurs du développement.

Le changement présidentiel en 2002 puis les Assises de la coopération décentralisée et l'engagement de l'Association des régions de France dans les préparatifs de celles-ci ont constitué des facteurs qui ont abouti au doublement voire au triplement du nombre de partenariats franco-malgaches. Le répertoire 2007 de la coopération décentralisée franco-malgache recense ainsi l'engagement de dix communes et villes, de quatre intercommunalités, de douze Conseils généraux et de onze Conseils régionaux, soit une homogénéité rare entre les niveaux de territoires et la présence exceptionnelle de comités de jumelages. Cette composition singularise le groupe pays Madagascar ; la plupart des groupes pays étant composée d'une majorité de communes/villes.

A noter que les partenariats de coopérations se concentrent dans les régions d'Analamanga (autour d'Antananarivo), de Boeny (en particulier à Mahajunga), d'Atsinanana (à

Toamasina/Tamatave) et d'Analanjirifo (trois partenariats). Suivent ensuite les régions de Diana, de Haute Matsiatra et de Vakinakaratra avec chacune deux partenariats.

## Perspectives

Le groupe-pays Madagascar souhaite dans les prochains mois aborder la question de l'aménagement du territoire et de la gestion du foncier de la perspective des collectivités territoriales. L'appui au développement rural a été un autre thème fort, exprimé à l'occasion des Assises. L'appui institutionnel continuera à être un thème régulièrement abordé au sein du groupe-pays, sans se poser comme exclusif des thématiques relatives aux services essentiels. En effet, si les appuis à la gestion urbaine et à la formation des agents de collectivités et élus vont croissants, les projets développés en appui à l'éducation, à la santé et dans le domaine de l'accès à l'eau sont en nombre tout aussi important. La coopération décentralisée développe également des actions dans le domaine de la formation professionnelle et en soutien à l'économie. A noter également quelques projets de soutien à la sécurité civile et l'émergence du thème du tourisme solidaire. Chacune de ces thématiques pourra être repris lors des prochaines réunions du groupe-pays.

Enfin, l'émergence des régions depuis 2004 dans le paysage malgache, aujourd'hui interlocuteurs de bons nombres de Conseils régionaux et généraux français, exige à ce que le développement, que ce soit en termes économiques ou encore d'aménagement, soit pensé aussi à cette échelle.

Si les sujets d'échanges et de discussions ne manquent pas, l'absence d'une association des maires malgaches bien implantée constitue néanmoins un frein ce que le groupe-pays ait un interlocuteur équivalent, issu des collectivités locales, avec lequel se fixer des objectifs communs. Des contacts existent toutefois avec l'association des femmes maires et l'Association des 22 régions de Madagascar a été récemment mise en place.

### Contacts :

Astrid Frey, chef de projets au pôle Afrique de Cités Unies France, tél : +33 1 53 41 81 96

mèl : [a.frey@cites-unies-france.org](mailto:a.frey@cites-unies-france.org)

Jean-Luc Carpentier, directeur général adjoint au Conseil général de l'Eure en charge du développement local et de l'action économique, tél : +33 2 32 31 50 30

mèl : [jean-luc.carpentier@cg27.fr](mailto:jean-luc.carpentier@cg27.fr)